

Réf: Dossier N° 120310

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA MAISON DE LA GLOIRE SARL »

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE GARE  
DE BASSAM ARRAS 3 PRES DU CINEMA ENTENTE, Lot 597, Ilot  
10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 27/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA MAISON DE LA GLOIRE SARL »

Objet : LA VENTE DES PIÈCES MÉCANIQUES; MÉCANIQUE GÉNÉRALE ET DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE GARE DE BASSAM ARRAS 3 PRES DU CINEMA ENTENTE, Lot 597, Ilot 10

Dirigeant(s) : M SYLLA AMARA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05792 du 29/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28887/GTCA/RC/2022 du 29/06/2022

